



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 septembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/2007

D - 20070491

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

***Musée d'Aquitaine. Mise en sécurité incendie désenfumage.
Avenants aux marchés de travaux. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite aux délibérations D20050116 du 7 mars 2005 et D20060630 du 18 décembre 2006, les marchés de travaux relatifs à la mise en sécurité incendie – désenfumage du Musée d'Aquitaine ont été signés pour un montant global de 1 270 810,87 € T.T.C non compris le lot N°7 groupe électrogène en cours de consultation.

En cours de chantier, l'équipe de maîtrise d'œuvre a proposé un certain nombre de modifications conduisant à la diminution de l'ampleur des travaux et permettant de répondre aux imprévus liés à la découverte des ouvrages existants.

Ces dispositions ont fait l'objet d'un avis favorable du contrôleur technique et de la commission de sécurité.

Les principales incidences de ces nouvelles dispositions portent sur la suppression de certains clapets coupe-feu des niveaux 2 et 3 et la suppression du désenfumage mécanique des réserves sous et sur bibliothèque.

Les imprévus liés aux découvertes des ouvrages existants sont :

Le remplacement des saignées en plancher par des formes de pente bois rapportées,
La reprise des baies au droit des recouvrements par des portiques métalliques.

Les avenants aux marchés sont les suivants :

Lot n° 1 – Menuiserie intérieure - serrurerie
Marché 050084 - Entreprise Atelier d'Agencement

Suppression de portes bois et d'équipements de portes, d'ensemble menuisé vitrée PF ½ h

Ajout de portes bois CF, d'équipements de portes (ventouses, sélecteur de fermeture, ferme porte), d'ossature bois, d'habillage de portes coulissantes.

Montant du marché	189 855,04 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 1	22 411,31 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 2	4 960.19 € T.T.C
Nouveau montant du marché	217 226.54 € T.T.C.

Lot n° 2 – Maçonnerie
Marché 050087 - Entreprise Cazenave

Suppression de cloison maçonnée CF 1h ainsi que la création de saignée au sol pour les portes coulissantes CF (situées au niveau 2 et 3)

Travaux complémentaires, création de portiques métalliques pour les portes B6 et C8, rebouchage des percements de plancher (insufflation et extraction : réserves au-dessous de la bibliothèque).

Montant du marché	23 850,32 € T.T.C.
-------------------	--------------------

Montant de l'avenant N° 1	436.54 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	24 286.86 € T.T.C.

Lot n° 2bis – Plâtrerie
Marché 070152 - Entreprise BLR

Suppression des conduits de désenfumage horizontaux et verticaux, d'amenées d'air horizontales et verticales permettant de désenfumer les réserves au-dessous et au-dessus de la bibliothèque.

Travaux complémentaires pour habillage de portiques métalliques (niveau 2 et 3), réalisation de cloisons CF situées au niveau 4 (en remplacement de cloison bois), aux niveaux 3 et 6 (en remplacement du désenfumage mécanique des réserves).

Montant du marché	179 352,16 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 1	- 45 066,89 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	134 285,27 € T.T.C.

Lot n° 3 - Electricité
Marché 050089 - Entreprise ARHELEC

Suppression d'équipement d'alarme incendie situé dans la salle mosaïque du niveau 2 (détecteur linéaire), de câblages permettant d'alimenter les coffrets de relayage.

Ajout de câblages pour réarmement de clapets CF complémentaires.

Montant du marché	240 374,44 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 1	31 784,06 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 2	3 464,82 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	275 623,32 € T.T.C.

Lot n° 4 - Désenfumage
Marché 050090 - Entreprise TUNZINI

Suppression de clapets CF, en référence aux dispositions de l'article CH 32 paragraphe 5 de l'arrêté du 25 juin 1980, et suppression du désenfumage mécanique des réserves.

Montant du marché	266 644,66 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 1	39 996,05 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 2	-26 722,54 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	279 918,17 € T.T.C.

Lot n° 6 – Démolition
Marché 070155 - Entreprise Cazenave

Suppression de percements en plancher.

Travaux complémentaires : création de portiques métalliques pour les portes B1 et B2 et travaux ponctuels sur les portes B4, B7, B9, B16 et B17.

Montant du marché	71 755.56 € T.T.C.
Montant de l'avenant N° 1	12 131.28 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	83 886.84 € T.T.C.

Le nouveau montant des travaux est ainsi ramené à 1 220 014,27 € TTC.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 322 (Musées), article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire